

### **Renforcer la lutte contre la fraude fiscale : un enjeu démocratique, social, économique et budgétaire**

Véritable scandale planétaire, l'affaire des « panama papers » produit une onde de choc aux implications multiples. Elle porte sur le cœur du fonctionnement du système financier international et sur l'utilisation effrénée des pratiques les plus opaques de territoires (dénommés « paradis fiscaux et judiciaires ») qui ne coopèrent pas, offrent la possibilité de créer des sociétés écrans, garantissent le secret bancaire et procurent une industrie financière et fiscale permettant de contourner le cadre légal.

Elle démontre une fois de plus que les flux financiers qui transitent par ces territoires proviennent tout à la fois du crime et de diverses formes de délinquances (fraude fiscale, corruption, trafic de drogue et d'armes etc), parfois d'activités légales (mais avec l'objectif de contourner les législations fiscales). Ces flux, réinjectés dans l'économie légale après avoir été blanchis artificiellement, sont ensuite utilisés pour des activités, légales et illégales. Particulièrement nocifs, puisqu'ils incitent à se livrer à toutes les formes d'activités criminelles et délictueuses, ces territoires jouent un rôle malheureusement essentiel dans les inégalités, la criminalité, la corruption, la dégradation des comptes publics etc. Leur nocivité démocratique, économique et sociale n'est plus à démontrer.

Cette affaire démontre, s'il en était besoin, que le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale (et contre la concurrence fiscale qui incite ces pratiques au-delà des paradis fiscaux) est une exigence permanente<sup>1</sup>. S'il est impossible d'être exhaustif, certaines mesures sont urgentes à mettre en œuvre.

#### Au plan international

Mettre en place un véritable échange automatique d'informations permettant de mettre fin au secret bancaire et aux « sociétés écrans » : ceci suppose que les administrations fiscales, douanières et judiciaires puissent connaître les noms des bénéficiaires effectifs des diverses entités (trusts, fondations etc) et comptes bancaires de leurs résidents fiscaux et/ou citoyens.

Instaurer un reporting comptable « pays par pays » ainsi qu'une vraie déclaration des montages fiscaux et des prix de transfert.

Harmoniser l'impôt sur les sociétés et la TVA au sein de l'Union européenne et développer des procédures de contrôles coordonnés des multinationales en cas de nécessité.

Renforcer les moyens humains, matériels et juridiques des administrations fiscales, douanières et judiciaires.

Créer un registre des sociétés international (intégrant aussi les entités de type sociétés écrans).

#### Au plan national

Décliner les mesures qui seraient prises au plan international et renforcer globalement les moyens de l'État (rappelons que 3100 emplois ont été supprimés depuis 2010 dans les services de contrôle...).

Favoriser la coopération entre services de l'État (entre administrations, entre services d'une même administration) et articuler de manière efficace le traitement des sanctions fiscales et pénales.

Dresser le bilan des mesures dérogatoires et des régimes d'imposition qui peuvent être utilisés et contournés à des fins d'évasion fiscale.

Renforcer les mesures de type « non attribution d'un numéro de TVA intra-communautaire », interdiction aux marchés publics, suspension de cotation en bourse etc, pour les fraudeurs.

Améliorer le contrôle fiscal au quotidien (management plus technicien, desserrer les contraintes pesant sur les agents au profit des investigations, améliorer l'outil informatique, renforcer l'expertise etc).

Si la justice fiscale et sociale reste à inventer pour assurer à chacun une juste répartition de la contribution fiscale, aucun gouvernement ne peut prétendre valablement combattre la fraude fiscale s'il ne mène pas cette stratégie globale. Plus que jamais, l'enjeu clef a un nom, la volonté politique.

1 [Voir notre rapport de 2013.](#)